



NUIT DE LA HOLSTEIN 17 mars 2018

Cher éleveur,

Le jour J approche. Nous vous remercions d'avoir répondu si nombreux. C'est pour nous la reconnaissance du travail accompli.

Bientôt, vous pourrez participer à la Nuit de la Holstein. Sous ce pli, vous trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

- 1) **Le règlement de participation** au concours Nuit de la Holstein 2018.
- 2) **Le plan d'accès.** Veuillez svp respecter scrupuleusement celui-ci. Des places parking seront prévues dans le parking éleveur. Elles communiqueront avec le Hall 2 (exposition animaux) de manière à ce qu'il soit possible d'aller chercher votre matériel.
- 3) **Vos droits d'entrée.** Les portes du hall seront fermées **le samedi 17 mars dès 10h00**. A partir de ce moment, l'accès au hall s'effectuera au moyen d'une carte d'entrée ou d'un bracelet de la Nuit de la Holstein, et ce, obligatoirement par la porte d'entrée public.
- 4) **Les horaires des concours :** La liste des participants et les numéros (par ordre croissant d'âge) des animaux repris au catalogue pour chaque éleveur (voir feuilles annexes). Vu le nombre d'inscrits nous avons adapté l'horaire du concours.
- 5) **Le transport des animaux :** Le transport est libre sauf pour les éleveurs de provinces de Namur et Luxembourg désirant bénéficier de la gratuité de celui-ci. Il a été confié par le comité organisateur à Monsieur Robert et Julien Talmasse (tél : 0475/71.99.59 ou 0493.56.56.16). Celui-ci vous préviendra de son heure de passage chez vous au plus tard le **mardi 13 mars à 18 h**. Si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à le contacter.

Pour tous les autres éleveurs, une intervention dans les frais de transport sera octroyée.

Seuls ceux qui auront correctement renseigné leurs coordonnées bancaires au secrétariat recevront l'indemnisation.

Remarque : Ne peuvent être déchargés que les animaux munis de 2 boucles accompagnés de leurs documents sanitaires (attestation de concours, cartes SANITEL,...) à l'endroit désigné (Voir Plan), et **en présence d'un responsable mandaté par le comité. Veuillez nous informer de votre arrivée approximative au numéro suivant +32 470 28 40 25.**

- 6) Comme l'année dernière, nous vous demandons de participer (vous-même ou un de vos représentants) au **briefing des éleveurs le samedi 17 mars à 11h30** (salle de réunion à préciser).
- 7) **Votre « kit concours »** (plaquette numérotée de l'animal, dossard...) vous seront remis au secrétariat des concours **dès 13h30**.
- 8) Pour vous assister dans votre tâche, dès vendredi 16h30, une **équipe d'étudiants de l'école de La Reid** encadrée par un responsable sera à votre disposition pour entretenir les allées, l'évacuation du fumier, ... **Nous attirons votre attention sur le fait que nous**

avons à nouveau prévu des endroits de stockage pour votre matériel et aliments (devant et entre les animaux ET DANS LE PARKING ELEVEURS afin de dégager les allées et faciliter la circulation des animaux et surtout du public.

- 9) **Alimentation et litière** : les aliments doivent être amenés de préférence par vos soins. Toutefois, du foin et du mélange seront mis à disposition des éleveurs qui le demandent **et ce en dépannage**. Une litière sera prévue en suffisance par l'organisation sur les stalles pour mettre les animaux en évidence. Une réserve de sciure et de paille seront à votre disposition. Veuillez vous munir de vos outils (fourches, pelles,...) pour être sûr d'en disposer à votre guise.
- 10) **La traite des vaches** : Certains participants décident de traiter préventivement leurs animaux aux antibiotiques et aucun règlement ne l'interdit. En outre, pour éviter tout gaspillage, nous vous demandons de faire preuve de civisme et de traire ces animaux avec la griffe prévue à cet effet. Il y aura **4 griffes pour le « bon » lait et 2 clairement identifiées pour le « mauvais »**. Cela permettra d'éviter toute erreur de distraction. Le comité se réserve le droit d'effectuer des contrôles sur place **et pourra sanctionner financièrement (200 €) le ou les responsables de la contamination du lait du tank**. Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.
- 11) Pour la beauté du concours, **le domptage** des animaux est primordial.
- 12) **Présence du vétérinaire** : **A partir du samedi, nous prévoyons la permanence d'un vétérinaire. Nous prendrons en charge toutes ses prestations (hors médicaments). Néanmoins, nous vous demanderons une participation à hauteur de 5€/vache inscrite.**
- 13) **Contrôle d'éthique dans le pré-ring** : Nous vous demandons d'y être attentif. Le comité sera chargé de contrôler la bonne application **du code d'éthique (voir ci-joint)** avant et/ou après le passage dans le ring.
- 14) **Service PHOTO** : **Chaque animal qui remporte sa section sera obligatoirement photographié par un photographe professionnel après sa sortie du ring. Le comité offrira cette photo à l'éleveur.** Toutefois, vous pouvez, si vous le souhaitez, réaliser d'autres photos professionnelles lors du concours de la Nuit de la Holstein. Elles seront refacturées par l'organisation au prix de base de 140€ HTVA.
- 15) **Le « Souper Spaghetti »** : c'est une tradition, le vendredi de la veille de la Nuit de la Holstein, le comité organisateur tient à rassembler les éleveurs présents dans une ambiance festive. **Ce souper est gratuit !**

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons cher Eleveur, de bons préparatifs et bonne chance pour votre participation à la Nuit de la Holstein

Le comité organisateur

Les Partenaires GENETIQUES vous souhaitent bonne chance !

